



Saint-Ouen, le 2 septembre 2025

FORÊT RÉGIONALE DE GROSBOS (BOIS CERDON)

COUPES SANITAIRES ET DE SÉCURITÉ

Dans le courant du mois de septembre, un chantier va démarrer dans le Bois Cerdon, en forêt régionale de Grosbois. Les travaux sont pilotés par Île-de-France Nature, en charge de l'aménagement et de la gestion de cette forêt.

Ils vont se dérouler à l'est du massif, sur le territoire de la commune de Villecresnes, dans une parcelle située le long des allées des Tilleuls et du château et à proximité de la rue de Valenton.

Ils vont consister à prélever un peuplement de châtaigniers secs sur pieds - très certainement atteints de la maladie de l'encre* - et dangereux pour la promenade car situés en lisière de chemin.

Outre la sécurité du public, ces coupes sont également nécessaires pour garantir le renouvellement et la pérennité des boisements. Elles seront accompagnées de plantations d'essences adaptées au sol et suffisamment diversifiées pour résister aux changements climatiques (exemples : chênes chevelu et tauzin, cormier, alisier torminal, merisiers, autres fruitiers sauvages...).

Le chantier durera un mois environ, selon les conditions météorologiques. Après remise en état des parcelles, les bois seront stockés sur une place de dépôt le long de l'allée des tilleuls, avant d'être évacués par les exploitants.



Pour des raisons de sécurité, il est interdit de pénétrer dans les parcelles en travaux et de grimper sur les tas de bois.

* L'encre du châtaignier est provoquée par un champignon parasite (*Phytophthora cinnamomi* ou *Phytophthora cambivora*), qui attaque le système racinaire et le collet de l'arbre provoquant inévitablement son dessèchement et sa mort, plus ou moins rapidement.

À propos d'Île-de-France Nature

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous !

www.iledefrance-nature.fr



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Angélique LUCAS

Chargée de communication et de médiation locale

angelique.lucas@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS